

# INFORMATIONS PRATIQUES

## AGENCE POSTALE

📍 11 Espace Centre Village  
☎ 03 89 26 04 74  
🕒 lundi, mardi : 14h30 à 17h00  
jeudi : 14h30 à 18h00  
vendredi : 14h30 à 17h00  
samedi : 09h00 à 10h30

## BIBLIOTHEQUE

📍 16 avenue Pierre Emile Lucas  
☎ 03 89 74 07 94  
🕒 lundi : 15h00 à 18h00  
mercredi : 15h00 à 18h00  
samedi : 10h00 à 12h00

## DECHETTERIE

📍 15 avenue de la Paix  
🕒 mercredi : 10h00 à 12h00  
vendredi : 14h00 à 17h00  
samedi : 14h00 à 17h00

## POINT DE TRI DECHETS VERTS

📍 situé à côté du verger école de Bantzenheim  
🕒 mercredi : 08h00 à 17h00  
samedi : 08h00 à 17h00

## RAMASSAGE DES BACS

**Ordures ménagères** : mercredi après-midi  
**Déchets recyclables** : lundi matin en semaine paire  
*Pensez à sortir vos poubelles la veille de la tournée.*

## BALAYAGE DES RUES

La balayeuse passera le **lundi 03 mars 2025**. La voirie doit obligatoirement être libérée dès le matin à partir de **07h00** pour faciliter et permettre le nettoyage de toutes les rues.

## ECOLES

**ELEMENTAIRE**      **MATERNELLE**  
📍 allée de l'Europe      📍 2 rue des A. Combattants  
☎ 03 89 26 05 58      ☎ 03 89 26 06 50  
@ ce.0680857m@ac-strasbourg.fr

## SPLEA - Relais Petite Enfance

📍 1 rue des Alpes, 68490 OTTMARSHEIM  
☎ 03 68 36 16 23  
@ rpe@splea68.fr

## MAISON FRANCE SERVICES

📍 1 rue du Gén. de Gaulle, 68490 OTTMARSHEIM  
☎ 03 89 75 15 03  
@ ottmarsheim@france-services.gouv.fr

## GARDES MEDICALES

Pour connaître le médecin de garde sur le secteur, vous devez faire appel au SAMU 15.

## CABINETS INFIRMIERS

📍 1 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM  
☎ 06 95 48 21 15  
🕒 lundi au samedi : 08h15 à 08h45  
📍 12 rue de Chalampé, 68490 OTTMARSHEIM  
☎ 03 89 26 15 82  
📍 4 rue de l'Europe, 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT  
☎ 03 89 75 74 46

## PHARMACIES

**PHARMACIE DES DEUX RIVES**  
📍 10 rue des deux Rives, 68490 BANTZENHEIM  
☎ 03 89 26 22 22  
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00  
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00  
**PHARMACIE DE LA HARDT**  
📍 13 rue du Rhin, 68490 OTTMARSHEIM  
☎ 03 89 26 07 36  
🕒 lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00  
samedi : 08h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

**PHARMACIE DE GARDE** : composez le 3237  
ou [www.pharma68.fr](http://www.pharma68.fr)

## CONCILIATEUR – MEDIATEUR DE JUSTICE

Permanence sur rendez-vous à la Mairie d'Ottmarsheim.  
☎ 03 89 26 06 42  
📅 **vendredi 14 mars**      🕒 de 13h30 à 16h00  
📅 **mardi 28 mars**      🕒 de 13h30 à 16h00

## CULTE CATHOLIQUE : messes

📅 **dimanche 2 mars**      🕒 à 10h30  
📅 **dimanche 16 mars**      🕒 à 10h30  
📅 **samedi 29 mars**      🕒 à 09h00

**Les messes du vendredi ont lieu à 18h00.**

## NUMEROS D'URGENCES : RESEAUX

**REGIE EAU – m2A : EAU** | **SIVOM : ASSAINISSEMENT**  
☎ 03 10 00 40 75 | ☎ 03 10 00 40 75

## BRIGADES VERTES

☎ 03 89 74 84 04

## GENDARMERIE

☎ 17

## ALSACHIMIE

**N° VERT** : 0800 041 051 **POSTE GARDE** : 03 89 26 56 56

Imprimé sur papier recyclé !



## BOURSE AUX COUTURIERES ET LOISIRS CREATIFS - LES RENARDS

Le rendez-vous pour les passionnés de loisirs créatifs est enfin de retour. Vous pourrez vendre, acheter, discuter ou tout simplement découvrir.  
EXPOSANTS : 10 € la table

### PETITE RESTAURATION SUR PLACE

📅 **dimanche 30 mars**      🕒 de 09h00 à 18h00  
📍 Les Galets, 8 avenue de la Gare  
**RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS**  
☎ 03 68 47 75 58 ou 06 18 25 28 62



## MAIRIE DE CHALAMPÉ

9 Espace Centre Village, 68490 Chalampé  
☎ 03 89 26 04 37 | [mairie@chalampe.fr](mailto:mairie@chalampe.fr)  
[www.chalampe.fr](http://www.chalampe.fr) 📍 Village de Chalampé

## PREINSCRIPTION AU PÉRISCOLAIRE

Les préinscriptions à l'accueil périscolaire ont lieu **du lundi 03 au vendredi 28 mars 2025**. Les dossiers doivent être complets pour être acceptés. Les documents d'inscription sont téléchargeables dès aujourd'hui sur [splea68.fr](http://splea68.fr)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Vous avez envie d'aider à sauver des vies ? Rejoignez les donateurs de sang bénévoles de Chalampé ! Nous aidons principalement à organiser les 2 collectes annuelles qui se passent à la salle des Galets, et nous participons à diverses manifestations de la commune. Le tout dans la bonne humeur ! Venez nous voir et partager un verre de l'amitié lors de notre AG :  
📅 **jeudi 13 mars 2025**      🕒 19h00  
📍 Espace 2 Rives, 6 rue de l'Eglise

## ATELIER PEINTURE SUR GALETS LA PETITE CAMARGUE

Laissez-vous conter la légende du Rhin et décorer les galets de son histoire.  
📅 **samedi 29 mars**      🕒 à partir de 09h30  
📍 DEPART : sentier du Pic Vert  
**RENSEIGNEMENTS** auprès de la Petite Camargue Alsacienne  
☎ 03 89 89 78 59  
@ petitecamarguealsacienne@orange.fr

**TOURNEZ LA PAGE !**  
**VOUS TROUVEREZ LE FORMULAIRE DE L'OPERATION « JE FLEURIS MON VILLAGE »**



## HORAIRE SECRETARIAT

Lundi, mardi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 17h30  
Mercredi : 09h00 – 13h00  
Jeudi : 09h00 – 11h30 et 16h00 – 19h00 (17h30 en juillet et août)  
Vendredi : 09h00 – 11h30 et 14h00 – 16h00



## FUCHSA'ECK

Le Fuchsa'Eck ouvre ses portes.

samedi 01 et dimanche 02 mars

samedi 15 et dimanche 16 mars

samedi 29 et dimanche 30 mars

de 10h00 à 18h00

12 avenue Pierre Emile Lucas

Une exposition temporaire sur l'occupation de l'île du Rhin à Chalampé par la population en 1984, mobilisée contre l'injection de saumures vous est proposée jusqu'en mars 2025. Venez découvrir ce grand combat qui aura été un moment d'histoire très fort de notre commune.



## ASSOCIATION PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DU RHIN

Journée d'échanges.

dimanche 09 mars

de 10h00 à 12h00

cercle associatif, Bantzenheim

M. LENTZ 03 89 26 10 98

## SOIREE JEUX DE SOCIETE

### BIBLIOTHEQUE

vendredi 14 mars

à partir de 20h00

16 avenue P.E. Lucas

## Etat-civil

## ANNIVERSAIRES

96<sup>ème</sup> anniversaire

Mme PERRIN Lydia, le 13 mars

91<sup>ème</sup> anniversaire

Mme SCHOENAUER Monique, le 20 mars

Toutes nos félicitations et tous nos souhaits de bonne santé !

## DATES A RETENIR DÈS A PRÉSENT

- 10 avril : conseil municipal
- 26 avril : portes ouvertes atelier communal
- 16 mai : bar éphémère



## WEEK-END SKI DE RETROUVAILLES CIS RHIN HARDT

Le CIS Rhin Hardt organise un week-end ski de retrouvailles.

Châtel – Haute-Savoie

du samedi 15 au dimanche 16 mars

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

M. Jacky MANGOLD 06 88 93 53 60

Mme Marie-Madeleine COMTE 06 87 27 06 15

## TULIPES A CŒUR

La 36<sup>ème</sup> opération de « Tulipes à cœur », organisée par l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation (IRHT) aura lieu : les 27, 28 et 29 mars.

Les personnes habilitées à quêter porteront de façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds.

du jeudi 27 au samedi 29 mars



## CHALAMPÉ, IL Y A 40 ANS...

### Saumures: le compte à rebours

### La France a 18 mois pour respecter la Convention de Bonn

Le Parlement néerlandais vient de ratifier la convention de Bonn qui oblige le gouvernement français et donc les MDPA à réduire la salinité du Rhin. La France a dix-huit mois pour respecter les termes du traité. Voilà qui va relancer débats et querelles autour de l'injection de saumures puisqu'il semble bien que ce soit cette solution que les pouvoirs publics ont retenue. A moins qu'un forage d'essai ne prouve la nocivité de l'injection.



Suite à la ratification de la convention de Bonn par le parlement néerlandais, l'inquiétude revient dans le bunker de l'île du Rhin et la défense se renforce.



Dans le bunker, les tâches se partagent. D'un côté on termine la vaisselle du petit déjeuner, de l'autre on cherche du bois pour recharger le foyer. Car dans le bunker, malgré l'arrivée du printemps, il fait encore frais. (Photo DN)

Alors que le gouvernement du Baden-Württemberg nous soutient dans notre combat.



A suivre dans le prochain numéro....

## REMERCIEMENTS...



Chers habitants,

Nous tenons à vous exprimer notre plus sincère gratitude pour votre présence et votre soutien lors du dernier au revoir d'Elya.

Votre participation à ce moment difficile a été d'un grand réconfort pour notre famille, et nous avons été profondément touchés par l'amour et l'affection que vous lui avez témoignés.

Elya aura marqué les esprits de tous ceux qui ont eu la chance de la connaître, et nous sommes convaincus qu'elle aurait été émue de voir tant de monde se rassembler pour lui rendre hommage.

Nous croyons fermement qu'elle veillera sur chacun d'entre nous, continuant à illuminer nos vies par son souvenir et son amour.

Merci encore d'avoir été à nos côtés dans cette épreuve. Votre soutien nous aide à traverser cette période difficile.

Avec toute notre affection,

Sarah, Daniel & Elyne

## DERNIEREMENT...

### BOURSE AUX VETEMENTS AS CHALAMPÉ BASKET

📅 23 février 2025

L'association AS Chalampé Basket est heureuse d'avoir pu vous accueillir à l'occasion de sa bourse aux vêtements.



### ANNIVERSAIRE

M. Pierre LAROCHE

A fêté ses 93 ans.

📅 24 février 2025



## Je fleuris mon village.

### Aux Habitants de Chalampé,

Cette année encore la Municipalité souhaite participer à l'embellissement du village et au fleurissement de vos jardins.

Il vous est offert un lot de fleurs composé d'un assortiment de différentes espèces d'une valeur de 15 €.

Ces fleurs pourront être **retirées lors de la Journée Portes Ouvertes de l'Atelier Communal**, 15 avenue de la Paix,

le **samedi 26 avril 2025**.

Pour la bonne organisation de cette opération, nous vous remercions de compléter le talon-réponse ci-dessous et de le déposer en mairie **pour le vendredi 21 mars 2025 au plus tard**.



Très cordialement,  
Le Maire  
Hugues HARTMANN



**Merci de déposer le talon-réponse à la Mairie pour le vendredi 21 mars au plus tard.**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Souhaite 1 lot de fleurs couleur :

(merci de ne choisir qu'une seule couleur)

**ou jaune/orange**

**ou rose**

**ou rouge**

**ou bleu/violet**

date :

signature :

# 2025 : L'ANNEE DU 70EME ANNIVERSAIRE

## ARTICLE 1

Cette année, notre unité fête ses 70 ans d'existence.

En effet, c'est en 1955 que le Centre de première Intervention est officiellement créé.

On retrouve cependant, dans les extraits de délibération du conseil municipal, la présence d'un corps de pompiers avant cette date.

C'est lors du conseil municipal du 26 mars 1955, après délibération et les démarches effectuées auprès des instances départementales, qu'il est décidé :

Article 1 : Il est créé dans la commune de Chalampe un corps de Sapeurs-pompiers dont l'effectif est fixé à 25 hommes.

Article 2 : L'Admission au corps sera prononcée par décision du Maire Emile HUNSINGER et sur proposition d'une commission composée du Chef de corps et président, et de messieurs Charles ONIMUS et Joseph KOESSLER conseillers municipaux.

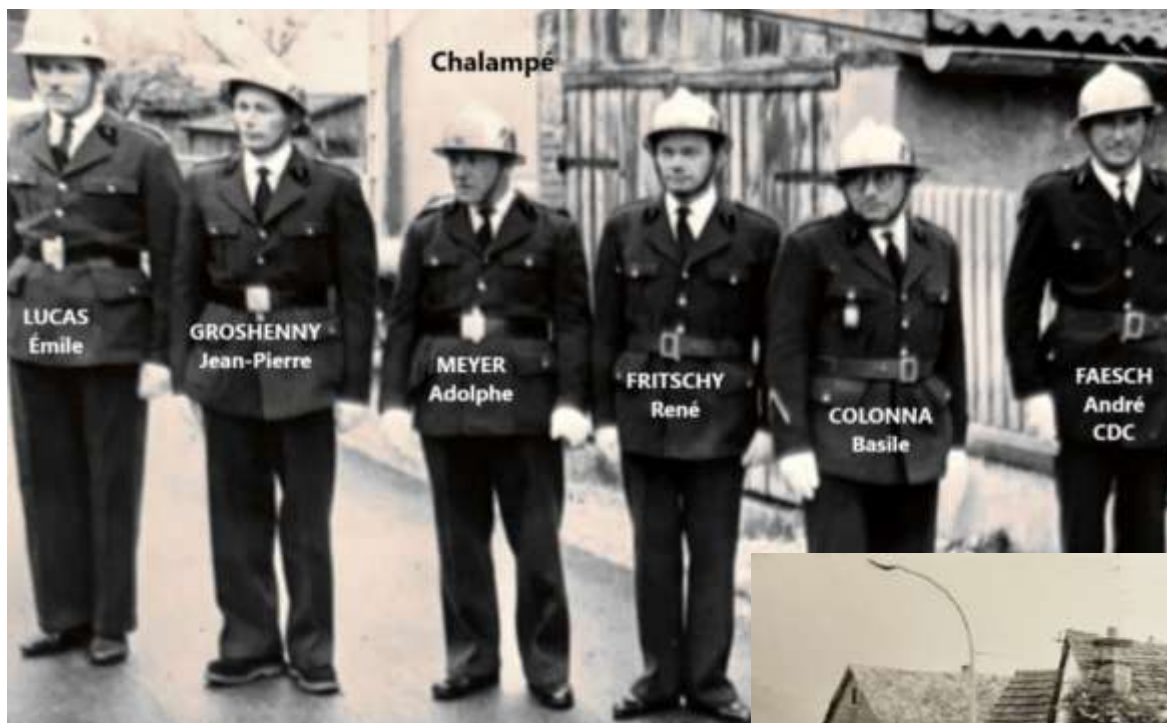
Article 3 : Monsieur le Maire et l'Inspecteur des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Sur proposition de la commission de recrutement un premier groupe de 25 volontaires fut présenté au Maire qui a confirmé leurs nominations.

Il s'agit de : André FAESCH, Basile COLONNA, René FRITSCHY, J. Pierre GROSHENNY, Louis GROSHENNY, Roland HUG, Raymond HUG, Bernard HOLLIGER, Fernand KELCHLIN, René KOESSLER, Emile LUCAS, J. Paul LUCAS, Adolphe MEYER, René RAUCH, Armand RAUCH, Pierre RAUCH, Gérard RENOUX, Georges SCHERTZER, Armand SCHWEITZER, Lucien SCHNEBELIN, René SIEBER, Raymond THUET, J. Pierre THUET, Charles ONIMUS.

La commune prend également l'engagement de subvenir pendant 30 ans, au moins, aux dépenses liées au fonctionnement du corps.

L'Aventure peut commencer !



## ARTICLE 2

### MATERIELS & PREMIERES FORMATIONS :

En Octobre 1955 les pompiers reçoivent leur tenue d'intervention, qui était composée à l'époque :

- d'un casque en acier
- d'une combinaison, par-dessus laquelle était portée une veste de feu, en cuir ou simili cuir, avec un ceinturon
- une paire de bottes
- un calot remplaçant le casque quand le port de celui-ci n'était pas nécessaire

C'est fin octobre que débute également les cours de formation théorique, ainsi que les exercices pratiques, dispensés par le Lieutenant Joseph FAESCH, ancien Chef de corps des Sapeurs-pompiers de Blodelsheim.

A l'occasion de la Ste Barbe, le 4 décembre 1955 tenues et matériels sont officiellement inaugurés par le Maire Emile HUNSINGER.

Au début de cette aventure, malgré un effort financier consenti par la municipalité les moyens d'intervention à proprement parlé, sont des plus sommaires.

Ils consistaient en deux dévidoirs, armés de 200 mètres de tuyaux, de deux petites lances et une grosse lance, une colonne de prise d'eau (pour se brancher sur les bouches d'incendie) ainsi que de différentes pièces de jonction et clés diverses.

Le tout est complété par une échelle à crochet, pelles, pioches, haches, seaux.

Le corps ne disposant pas de véhicule, dévidoirs et matériels étaient portés et tractés à bras d'homme.

Tout le système de défense contre l'incendie de l'époque était basé sur le réseau d'eau de la commune.

Ainsi, les lances étaient directement branchées sur les poteaux d'incendie, souvent éloignés du sinistre.

L'Augmentation de la population et surtout la faiblesse de la pression et du débit, causaient à nos valeureux prédécesseurs d'énormes problèmes d'efficacité en cas de sinistre.

Au vue de la situation, la motorisation allait rapidement s'imposer comme une nécessité !

Mais ceci est un autre chapitre...

### PREMIERES INTERVENTIONS :

- 11 décembre 1955 : un feu de cheminée se déclare dans une maison de la navigation, sur l'île du Rhin.
- 10 février 1956, la station de pompage EDF, située sur le chantier du Canal d'Alsace est détruite par le feu.
- 19 mars 1956, feux de broussailles sur le chantier de l'Usine Rhône-Poulenc.
- 03 avril 1956, nouveau feu de broussailles sur la digue entre Chalampé et Chalampé-le-bas.



Lieutenant Joseph FAESCH

## TOUT AU LONG DU WEEK-END

La Commune de Chalampé vous a proposé tout au long de ce week-end diverses expositions historiques et immersives qui vous a fait découvrir des engins militaires d'époques (jeep, camion, automitrailleuse, véhicule semi-chenillé).

Les associations Alsace 45 et Histoire & Mémoire d'Alsace ont exposé un hôpital de campagne et un poste de commandement au sein de l'ancien **Hôtel du Rhin**. Petits et grands ont pu entrevoir le temps d'un week-end les conditions dans lesquelles nos aînés se sont battus et ont vécu en ces temps de guerre.

L'association Les Amis de Le Vignau, a proposé au **Fuchsa'Eck** une exposition retraçant l'exode des Chalampéens vers Le Vignau durant la guerre de 1939-1945.

A l'**Espace 2 Rives**, la Société d'Histoire a diffusé un diaporama relatant les plus grandes dates et faits historiques de cette guerre, de ces bombardements à Chalampé. En parallèle, l'association Philatélique et Numismatique du Rhin a mis en lumière sa collection de timbres d'époques.

M. JOUSSON, passionné par l'histoire et notamment celle de Chalampé, a exposé une partie de sa collection d'objets d'époque, il a également grandement contribué à la réalisation des panneaux que vous avez pu apercevoir à la salle **Les Chênes**.

L'UNC de Chalampé a exposé à la salle **Les Galets** divers panneaux qui ont permis à tout un chacun de découvrir l'organisation de l'UNC (Union Nationale des Combattants).



**Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, pour faire de ce week-end une réussite.**



## 80EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CHALAMPÉ

**AU-DELA D'UN ANNIVERSAIRE, UN SYMBOLE, UNE COMMEMORATION !**

Le 08 février 1945, le 6<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs marocains section de la 1<sup>ère</sup> division blindée ainsi que le 21<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale entrent à Chalampé par le Nord arrivant de Munchouse puis Rumersheim-le-haut, ce qui fait de Chalampé le dernier village du Haut-Rhin à avoir été libéré.

Trois rendez-vous importants ont ponctué la célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de cette libération le week-end du 8 et 9 février 2025 :

- une mise à l'honneur d'un libérateur ;
- le bal de la libération ;
- une cérémonie militaire en mémoire des soldats qui se sont battus pour la France.



### SAMEDI 08 FEVRIER

#### RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE AVEC LA FAMILLE PORTELLI

Des élèves de la classe 3<sup>ème</sup> Défense du Collège d'Ottmarsheim ont eu le plaisir de rencontrer Hugues et Serge, fils de M. Georges PORTELLI, libérateur et citoyen d'honneur de la commune de Chalampé. Ce temps d'échange riche en récit a été l'occasion pour les élèves de prendre conscience de l'importance de la transmission de la mémoire entre un père et ses fils.

Les élèves ont maintenant matière pour poursuivre et compléter leurs travaux, déjà entamés, sur le thème de l'engagement. Le fruit de ces recherches et la synthèse seront restitués dans un livret et présenté le 09 mai prochain à la salle Les Galets, en présence du 152<sup>ème</sup> RI de Colmar, de M. PORTELLI et des élèves du collège.



### CUVEE PORTELLI

Vous souhaitez acheter une bouteille de vin de notre cuvée spéciale Georges PORTELLI ? C'est possible ! Rendez-vous en mairie.

ATTENTION LES STOCKS SONT LIMITEES !



## MISE A L'HONNEUR DE M. GEORGES PORTELLI

Le samedi 08 février, a également été marqué par une cérémonie, en hommage à Georges PORTELLI, libérateur de la commune. Des membres de la famille étaient présents ainsi que de nombreux habitants du village.

M. le Maire a eu le plaisir de narrer l'histoire qui lie M. PORTELLI à Chalampé. Arrivé le 9 février 1945, à 22 ans, dans notre village par le nord après avoir traversé Rumersheim-le-haut et cherchant à trouver de quoi se désaltérer, il rencontra Yvonne Schnebelin, jeune habitante du village, qui deviendra son épouse en août 1945.

Lors de leur prise de parole, Hugues et Serge PORTELLI ont rendu un hommage poignant à leur père, relatant ses faits d'armes et exprimant leur gratitude envers la commune.

**Une place, située avenue Pierre Emile Lucas, porte désormais son nom en l'honneur de son engagement envers notre village et envers la France.**



## RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Du bleu, du blanc, du rouge, des petites lanternes à la main... un défilé de la liberté, accompagné de véhicules militaires.

Et c'est parti pour un tour dans le village qui a illuminé le souvenir de cette période historique.

## BAL DE LA LIBERATION

Le bal de la libération a conclu cette première journée haute en couleur, avec près de 300 personnes présentes, pour la plupart en tenue d'époque.

L'animation musicale de circonstance avec un orchestre en première partie de la soirée permettait une immersion dans l'ambiance d'après-guerre. Celui-ci a ensuite laissé place à un DJ qui a su remonter le fil des années jusqu'à nos jours.

**Une belle soirée remplie de joie, la Libération comme si on y était.**

## DIMANCHE 09 FEVRIER

### MESSE

La journée a débuté par une cérémonie religieuse célébrée par l'aumônier militaire, Père Laurent Marie.

### COMMEMORATION MILITAIRE

Une cérémonie commémorative en souvenir des victimes et héros de la Seconde Guerre mondiale s'est tenue au monument aux morts nouvellement aménagé.

M. le Maire a remercié l'ensemble des personnalités et des habitants présents pour commémorer le 80ème anniversaire de la libération de notre village. La présence de M. le Préfet du Haut-Rhin et d'un piquet d'honneur de la Brigade Franco-Allemande ont marqué cette cérémonie.

Aussi, près de 18 portes drapeaux ont répondu présents pour marquer le devoir de mémoire.

S'en est suivi un dépôt de gerbes, avec la participation des élèves de l'école élémentaire de Chalampé. Ces derniers ont également accompagné une chanteuse lors du chant de la marseillaise et du chant des partisans.



**GARDONS EN MEMOIRE CE WEEK-END  
PARTAGEZ AVEC NOUS VOS PLUS BELLES PHOTOS**

Celles-ci seront archivées par nos services et mise en valeur dans notre communication.

PAR EMAIL : [mairie.chalampe@gmail.com](mailto:mairie.chalampe@gmail.com)

PAR MESSAGE FACEBOOK : Village de Chalampé

